



Montréal, le 19 juin 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures  
relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier : R-4008-2017**

---

Veillez noter qu'en raison de son départ à la retraite à la fin de semaine dernière, Monsieur Bernard Houle est empêché d'agir dans le présent dossier. Également, en raison de son départ à la retraite le mois prochain, Monsieur Laurent Pilotto sera également empêché d'agir dans le présent dossier.

Ainsi, la nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée comme suit : M<sup>e</sup> Lise Duquette agira désormais à titre de présidente de la formation et Madame Françoise Gagnon et M<sup>e</sup> Nicolas Roy se joindront à elle à titre de membres de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 26 juin 2018**, des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml